PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES MASKOUTAINS MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 2 mai 2023, à 19h30, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard

Myriam La Frenière

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard

Frédéric Lussier Rosaire Phaneuf Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Madame la mairesse Louise Arpin.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Louise Arpin procède à l'ouverture de la séance à 19h32.

2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NUMÉRO 98-05-23

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard Appuyé par Mélanie Simard

Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et de laisser le point Divers ouvert.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Acceptation de l'ordre du jour
- 3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023
- 4. Acceptation des comptes
- 5. Période de questions
- 6. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
- 7. Loisirs Information des représentants du CCL
- 8. Famille et développement social Semaine québécoise des familles Proclamation
- 9. Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées Proclamation
- 10. Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et biphobie Proclamation
- 11. Subvention relative au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (ERL)
- 12. Travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et la séparation des égouts sur les rues Gagnon (en partie) et Giasson Autorisation de faire un emprunt temporaire à la Caisse Desjardins de la région de Saint-Hyacinthe
- 13. Travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et la séparation des égouts sur les rues Gagnon (en partie) et Giasson Contrôle qualitatif des matériaux Mandat a Laboratoires de la Montérégie inc.
- 14. Projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire sur une partie de la Route 137, Charles-A-Gauttier et des Érables Mandat à la nouvelle firme d'ingénierie Consumaj, Experts-Conseils
- 15. Réparation de ponceaux de chemin rang Salvail Sud Approbation
- 16. Calibration des compteurs d'eau Mandat à la compagnie Compteurs d'eau du Québec
- 17. Changement de trois bornes-fontaines Approbation
- 18. Achat et installation d'un nouvel enregistreur de données pour les étangs aérés Mandat à Électro-Concept P.B.L. inc.
- 19. Aménagement paysager des plates-bandes municipales Mandat à Aménagement Pierre Morin
- 20. Entretien du bassin de rétention d'eau dans le secteur de la rue Lépine Mandat

- 21. Avis d'intention au ministère de la Culture et des Communications Demande de démolition de la résidence sise au 195, 5e rang, lot 3 698 578– Appréciation du conseil municipal
- 22. CPTAQ Remplacement de la résolution numéro 87-04-23 Appui à la demande d'autorisation pour l'aliénation du lot 3 408 237, 206, Route 137 appartenant à Jacques Joyal
- 23. Embauche des arbitres de soccer pour la saison estivale 2023
- 24. Aménagement de deux nouveaux terrains de volleyball Approbation
- 25. Divers
- 26. Dépôt de la correspondance
- 27. Levée de l'assemblée

3- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2023 RÉSOLUTION NUMÉRO 99-05-23

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023, tel que rédigé.

4- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 100-05-23

PAIEMENTS ANTICIPÉS

ANNÉE 2022

			24 662,14 \$
C2300114	R Chapdelaine asphalte Inc.	Réparation rang Salvail Nord	13 222,13 \$
C2300114	R Chapdelaine asphalte Inc.	Réparation Petits-Étangs	11 440,01 \$

ANNÉE 2023

I	Fonds de l'information du territoire	Mutations mars	35,00	\$
D	Municipalité de Saint-Jude	Eau 695,679,701 & 1239 Gr Ligne	2 722,85	\$
D	Postes Canada	Journal municipal mars	264,43	\$
D	Groupes Maskatel	Internet Pavillon 3-04/01-05	63,18	\$
I	Réseau internet Maskatel	Téléphone IP avril	254,09	\$
R	Consumaj Inc.	Gest. débordement Gagnon, Giasson	4 139,10	\$
R	Consumaj Inc.	Plans & devis Gagnon & Giasson	17 131,28	\$
D	Soudure Rioux Inc.	Crochet / volleyball	132,23	\$
R	CTI Chaises et Tables Internationales	Tables, chariot, chaises Synagri	931,30	\$
D	Focus Studio	Zumba ajout participants	160,97	\$
D	Maison Montcalm Fleuriste	Corbeil décès Victorien Lussier	105,78	\$
D	Leblanc Lison	Yoga hiver vers 2/2	2 214,00	\$
R	Boulianne Charpentier Architectes	Préparation agrandis. Pavillon	3 979,08	\$
I	Télébec	Télécopieur du 10-03/9-04	98,95	\$
I	Hydro-Québec	Centre Synagri 21-02/20-03	2 525,41	\$
I	Hydro-Québec	Poste Salvail 24-01/21-03	1 075,39	\$
I	Hydro-Québec	Eau potable 24-01/21-03	1 160,22	\$
I	Hydro-Québec	Poste Morin 24-01/21-03	176,23	\$
I	Hydro-Québec	Poste Meuble 24-01/21-03	218,23	\$
I	Hydro-Québec	Bureau municipal 25-01/22-03	1 788,44	\$
I	Hydro-Québec	Terrain soccer 22-02/22-03	14,25	\$
	D D I R R D D D D	 D Municipalité de Saint-Jude D Postes Canada D Groupes Maskatel I Réseau internet Maskatel R Consumaj Inc. R Consumaj Inc. D Soudure Rioux Inc. R CTI Chaises et Tables Internationales D Focus Studio D Maison Montcalm Fleuriste D Leblanc Lison R Boulianne Charpentier Architectes I Télébec I Hydro-Québec 	D Municipalité de Saint-Jude D Postes Canada D Groupes Maskatel Internet Pavillon 3-04/01-05 I Réseau internet Maskatel Consumaj Inc. Corchet / volleyball C	D Municipalité de Saint-Jude Eau 695,679,701 & 1239 Gr Ligne Destes Canada Journal municipal mars 264,43 Deste Canada Internet Pavillon 3-04/01-05 63,18 Internet Pavillon 3-04/01-05 63,18 Téléphone IP avril 254,09 Reseau internet Maskatel Téléphone IP avril 254,09 Reseau internet Parkatel Téléphone IP avril 254,09 Reseau Téléphone IP avril 254,09 Reseau internet Architectes Préparation ajout participants 160,97 Reseau internet Parkatel 254,09 R

L2300035	I	Hydro-Québec	Garage 25-01/22-03	1 156,32 \$
L2300035	I	Hydro-Québec	Éclairage public mars	1 147,87 \$
L2300035	I	Hydro-Québec	Usine épuration 28-01/28-03	1 690,54 \$
L2300035	I	Hydro-Québec	Lamp. Lépine 28-01/28-03	4,96 \$
L2300036	I	Ministre du Revenu du Québec	DAS Provincial mars	15 095,22 \$
L2300037	- 1	Agence des douanes du Revenu	DAS Fédéral mars	5 591,51 \$
L2300038	- 1	Retraite Québec	RREM Élus mars	1 001,37 \$
L2300039	- 1	Desjardins Sécurité Financière	REER Employés mars	2 401,20 \$
L2300040	R	Banque Royale du Canada	Remb. Cap. & int. F-150 avril	882,11 \$
L2300041	D	Services de carte Desjardins	Remb. visa mars	1 384,42 \$
L2300042	- 1	Bell Mobilité Inc.	Cellulaires voirie avril	108,00 \$
P2300105	D	Eurofins Environex	Contrôle de qualité eau potable	225,35 \$
P2300105	D	Eurofins Environex	Eaux usées mars	308,71 \$
P2300105	D	Eurofins Environex	Analyses eau potable mars	388,05 \$
P2300106	R	Accès Info Enr.	Ordinateur garage	2 021,27 \$
P2300107	R	Cardio Choc	Défibrillateur Centre Synagri	1 710,72 \$
P2300108	R	Transports Philippe Desgranges Inc.	Déneigement routes vers. 5/6	44 092,91 \$
P2300109	D	Québec Municipal	Abonnement annuel 2023-2024	342,63 \$
P2300110	D	Terrien Couture Joli-Coeur SENCRL	Hon. dossiers divers	771,91 \$
P2300111	D	Groupe Maska Inc	Équipements / garage	605,77 \$
P2300112	R	Equiparc	Mobiliers urbains terr des loisirs	8 519,65 \$
P2300113	I	Desjardins Sécurité Financière	Assurance collective mars	3 170,27 \$
P2300114	R	Cournoyer Timothé	Entretien patinoire vers. 2/2	4 200,00 \$
P2300115	R	Conception Paysage Inc.	Plan & devis terrain de tennis	5 748,75 \$
				141 759,92 \$

Salaires versés pour le mois d'avril 2023 : 55 247,42 \$

I : IncompressibleD : DélégationR : Résolution

COMPTES À PAYER

Distribution Sports Loisirs GP Inc.	Peinture terrain de tennis	1 231,15 \$
Linde Canada Inc.	Acétylène / garage	41,35 \$
Bayard Sabrina	Déplacement et repas congrès	554,70 \$
Textiles Beau-Fort (1983) Inc.	Toile opaque pavillon loisirs	542,68 \$
Animation Mosaïk	Formation camp de jour dépôt	250,00 \$
Constructo - Se@o	Appel d'offres Giasson Gagnon	104,42 \$
Electro-Concept PBL Inc.	Vérification compteur volume usine épuration	271,63 \$
NMP Golf Inc.	Nettoyage fossés Salvail Sud	8 555,82 \$
Mec-Indus Inc.	Fer / étagère garage	303,65 \$
BB Moteur	Réparer débroussailleuse	141,25 \$
Gélinas Carole	Cours gardiens avertis & rester seul & volumes	1 211,00 \$
Bilodeau Marie-Pier	Logo camp de jour 2023	125,00 \$
PP Deslandes Inc.	Fiche & extension / soudeuse	790,86 \$
PP Deslandes Inc.	Installation prise micro-onde garage	183,02 \$
Ergo Plus Conseil Inc.	Évaluation postes de travail	417,08 \$
Équipements Monlou Inc.	Entretien piste de ski et raquette	1 667,14 \$
Corbeil André	Tables du conseil	935,08 \$
9078-3184 Québec Inc. IT Cloud	Renouvellement Microsoft 365	115,91 \$

Laferté et Letendre Inc.	Entretien bâtiment centre Synagri	30,92 \$
Groupe Maska Inc.	Buse / soudeuse	32,19 \$
Entreprises B.J.B Inc.	Entretien & réparations luminaires de rues	1 049,99 \$
Entreprises B.J.B Inc.	Réparation lumière extérieure Centre Synagri	620,32 \$
Entreprises B.J.B Inc.	Fixture projecteur bureau & réparation lumières	1 011,52 \$
Plombexel Inc.	Réparer urinoir bureau	28,17 \$
Loisir et Sport Montérégie	Affiliation 2023-2024	110,79 \$
R. Bazinet et Fils Ltée	Essence véhicules voirie	1 437,64 \$
Régie de L'A.I.B.R.	Eau consommée 28-02/31-03	18 152,16 \$
Buropro Citation	Copies du 25-03/25-04	138,33 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Résidus domestiques avril	10 169,41 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières recyclables avril	7 258,26 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières organiques avril	5 966,52 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Vidange installation septique 2/2	2 045,00 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Quote-Part versement 2/4	7 691,25 \$
Tech-Mix	Asphalte froide	262,93 \$
Antonio Moreau (1984) Ltée	Vêtements – Voirie	158,16 \$
Enviro5 Inc.	Vidange puisards, nett. Poste de pompage	6 682,28 \$
Impression KLM	Journaux municipaux avril	1 370,50 \$
Entreprise Myrroy Inc	Balayage des rues	1 873,81 \$
Groupe Maska Inc,	Accessoire / garage & buse pour soudeuse	35,91 \$
Atelier Tanguay	Réparation souffleur à feuille & scie mécanique	405,24 \$
9296-2133 Québec Inc.	Vêtements de soccer	1 333,98 \$
Suroît Propane Saint-Hyacinthe	Propane garage	475,86 \$
Suroît Propane Saint-Hyacinthe	Propane Centre Synagri	1 442,67 \$
		87 225,55 \$
MONTANTS ENCAISSÉS EN AVRIL 2 Taxes et droits de mutation Permis émis		58 149,53 \$ 125,00 \$
Inscriptions camp de jour		37 744,00 \$
Paiement comptant règlements d'empr	unt	64 617,19 \$
Location Pavillon & terrain		450,00 \$
Location locaux GCC – Act. Diverses		360,00 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevo	ir	439,12 \$
Revenus divers loisirs – Évènements		329,50 \$
Loyer bureau poste avril 2023		375,00 \$
Inscription loisirs & culture		1 562,50 \$
Municipalité Saint-Barnabé Sud – Abra	sif saison 2022-2023	186,19 \$
Ville de Saint-Hyacinthe – Abrasif saisc	on 2022-2023	2 420,45 \$
TOTAL – DÉPÔTS	<u>-</u>	166 758,48 \$
<u>Dépôts Directs</u>		
Intérêts compte chèques et compte avantage avril 2023		4 417,34 \$
Circuit électrique AXSO – Revenus recharge du 01-01/31-03-2023		47,25 \$
Ministère des Transports – Programme d'aide à la voirie locale 2022		22 535,00 \$
Ville de Saint-Hyacinthe – Cour régiona	ale du 01-01 au 31-03-2023	1 080,00 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	- Collecte sélective 2022	43 985,39 \$
TOTAL – DÉPÔTS DIRECTS	=	72 064,98 \$
	г	
GRAND TOTAL		238 823,46 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Frédéric Lussier Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en décembre 2022 pour un montant total de 24 662,14 \$

De ratifier les paiements anticipés effectués en avril 2023 pour un montant total de 141 759,92\$;

De ratifier le paiement des salaires versés en avril 2023, au montant total de 55 247,42 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour mai 2023, au montant total de 87 225,55 \$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois d'avril 2023, au montant de 238 823,46 \$.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

6- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la mairesse Louise Arpin, déléguée à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois d'avril 2023.

- Le rapport « Bilan de l'année 2022 » de la Régie est disponible pour consultation.

7- LOISIRS - INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur Frédéric Lussier informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

- Plusieurs suivis sur l'organisation des fêtes planifiées pour l'année 2023;
- Discussion sur le dossier du camp de jour 2023;
- Terrain de basketball, une demande au Fonds de développement rural sera faite à l'automne.

8- FAMILLE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL - SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES - PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 101-05-23

Considérant que la famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres;

Considérant que le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous;

Considérant que la Semaine québécoise des familles se tiendra du 15 au 21 mai 2023 sous le thème Simplifier le parcours des familles;

Considérant que cette semaine est une opportunité pour jeter un regard nouveau sur les enjeux qui touchent les citoyens afin de créer des conditions pour que chacun puisse rendre son expérience familiale plus enrichissante;

Il est proposé par Mélanie Simard Appuyé par Myriam La Frenière Et résolu à l'unanimité

De proclamer la Semaine québécoise des familles pour la période du 15 au 21 mai 2023;

D'inviter l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la famille à œuvrer ensemble pour simplifier le parcours des familles;

D'inviter l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la famille à reconnaître l'apport important de celleci à l'organisation de nos milieux de vie;

De reconnaître que les familles sont un vecteur important des relations entre les générations pour transmettre la culture et les valeurs sociales.

9- JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES – PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 102-05-23

Considérant que la Politique régionale des aînés reconnaît la contribution active des aînés au développement de notre communauté et le fait qu'ils sont les premiers acteurs de leur propre cheminement;

Considérant qu'il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée;

Considérant que la MRC des Maskoutains a mis en place sur son territoire le projet IMAGES qui permet d'avoir une intervenante dédiée aux aînés qui écoute, accompagne, propose des solutions et réfère aux services sur le territoire afin de contrer la maltraitance, l'isolement et la détresse;

Considérant que la MRC des Maskoutains est partenaire du projet RADAR (Réseau actif de dépistage des aînés à risque) qui contribue au maintien et au mieux-être des aînés dans leur milieu de vie;

Considérant que la MRC des Maskoutains a mis plusieurs actions en place, dont un Guide d'information pour les aînés, le bulletin La MRC amie des aînés et l'infolettre du même nom, ce qui contribue à informer les aînés, les citoyens, les municipalités, les intervenants, les aidants naturels et bien d'autres;

Il est proposé par Frédéric Lussier Appuyé par Rosaire Phaneuf Et résolu à l'unanimité

De proclamer la journée du 15 juin 2023 comme étant la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées afin de sensibiliser la population de la MRC des Maskoutains;

D'inviter tous les élus et la population de la MRC des Maskoutains à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance.

10- JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE, LA TRANSPHOBIE ET BIPHOBIE – PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 103-05-23

Considérant que la Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie 2023 se tiendra le 17 mai 2023;

Considérant que l'homophobie étant une forme de discrimination au même titre que toute autre discrimination et qu'il est important de sensibiliser la population de tous les milieux pour lutter contre elle;

Il est proposé par Myriam La Frenière Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité

De proclamer le 17 mai 2023 Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

11- SUBVENTION RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (ERL) RÉSOLUTION NUMÉRO 104-05-23

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 55 569 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022 ;

Considérant que la compensation distribuée à la Municipalité vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard Appuyé par Rosaire Phaneuf Et résolu à l'unanimité Que la Municipalité de La Présentation atteste la véracité des frais encourus et de l'utilisation de la compensation visant à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2.

12- TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE ET LA SÉPARATION DES ÉGOUTS SUR LES RUES GAGNON (EN PARTIE) ET GIASSON – AUTORISATION DE FAIRE UN EMPRUNT TEMPORAIRE À LA CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

RÉSOLUTION NUMÉRO 105-05-23

Considérant les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et la séparation des égouts sur les rues Gagnon (en partie) et Giasson;

Considérant que la Municipalité a reçu l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant un emprunt de 4 805 000 \$;

Considérant que les travaux commenceront au courant du mois de mai 2023 et que le ministère effectuera son déboursé seulement à la fin des travaux, soit à l'automne 2023;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Mélanie Simard Et résolu à l'unanimité

D'autoriser qu'un emprunt temporaire au montant de 4 805 000 \$ soit fait à la Caisse Desjardins de la région de Saint-Hyacinthe pour les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et la séparation des égouts sur les rues Gagnon (en partie) et Giasson;

De rembourser au complet cet emprunt temporaire lorsque le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation aura déboursé les fonds;

D'autoriser la mairesse ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale ou en son absence la greffière-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de La Présentation tous les documents concernant l'emprunt temporaire.

13- TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE ET LA SÉPARATION DES ÉGOUTS SUR LES RUES GAGNON (EN PARTIE) ET GIASSON – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX – MANDAT AU LABORATOIRES DE LA MONTÉRÉGIE INC. RÉSOLUTION NUMÉRO 106-05-23

Considérant que dans le cadre des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et la séparation des égouts sur les rues Gagnon (en partie) et Giasson, nous devons mandater une firme qui viendra faire le contrôle qualitatif des matériaux et la gestion des matériaux contaminés;

Considérant les propositions de service reçues des compagnies suivantes : Groupe ABS inc et Laboratoire de la Montérégie inc.;

Il est proposé par Jean Provost Appuyé par Frédéric Lussier Et résolu à l'unanimité

De mandater les Laboratoires de la Montérégie Inc. pour le contrôle de la qualité des matériaux en chantier dans le cadre d'activités de remblayage, de pavage et de bétonnage, l'analyse et la réalisation d'essais en laboratoire sur des matériaux granulaires, des enrobés et du béton, la traçabilité des sols, le tout tel que décrit dans l'offre de service, au coût de 30 840 \$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement de la facture une fois les travaux terminés.

14- PROJET DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE SUR UNE PARTIE DE LA ROUTE 137, CHARLES-A-GAUTTIER ET DES ÉRABLES – MANDAT À LA NOUVELLE FIRME D'INGÉNIERIE CONSUMAJ, EXPERTS-CONSEILS RÉSOLUTION NUMÉRO 107-05-23

Considérant que Madame la mairesse, Louise Arpin a exercé son droit de véto prévu à l'article 142 du Code municipal suite aux nouvelles informations reçues;

Considérant la résolution numéro 257-11-22 adoptée le 1^{er} novembre 2022 concernant la résiliation du contrat de service professionnel avec la firme d'ingénierie Avizo Expert-Conseil;

Considérant que la Municipalité avec l'accord des citoyens du secteur souhaite poursuivre les discussions avec les professionnels pour évaluer d'autres options;

Considérant l'offre de services de la firme d'ingénierie Consumaj Expert-conseil;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Georges-Étienne Bernard Et résolu à l'unanimité

D'approuver l'offre de services de la firme d'ingénierie Consumaj Expert-conseil, aux coûts suivants :

- 71 000\$ pour la conception des plans et devis;
- 44 000\$ pour la conception d'un nouveau poste de pompage ainsi que les suivis auprès des divers ministères, au besoin seulement;

D'autoriser le paiement des factures une fois les travaux réalisés.

15- RÉPARATION DE PONCEAUX DE CHEMIN RANG SALVAIL SUD – APPROBATION RÉSOLUTION NUMÉRO 108-05-23

Considérant qu'il y a quelques ponceaux d'accotement à réparer dans le rang Salvail Sud;

Considérant que les travaux seront effectués en collaboration avec l'entreprise Excavation Luc Beauregard inc.;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard Appuyé par Frédéric Lussier Et résolu à l'unanimité

De donner le contrat de réparation de quelques ponceaux dans le rang Salvail Sud à Excavation Luc Beauregard inc., le tout selon la liste des taux horaires des machineries utilisés et de la main-d'œuvre;

D'autoriser l'achat de matériaux pour la réparation des ponceaux;

D'autoriser le paiement des factures.

16- CALIBRATION DES COMPTEURS D'EAU – MANDAT À LA COMPAGNIE COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC RÉSOLUTION NUMÉRO 109-05-23

Considérant que les règles énoncées par le MAMH concernant la gestion de l'eau potable exigent de faire calibrer annuellement les compteurs d'eau (débitmètres) des chambres de lecture qui sont utilisés par la Municipalité pour calculer la quantité d'eau distribuée aux citoyens;

Considérant l'offre de service reçue à cet effet;

Il est proposé par Mélanie Simard Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité

De mandater les compteurs d'eau du Québec pour procéder à la calibration de trois compteurs d'eau municipaux, situés au Grand Rang, au rang des Petits-Étangs et au 5° Rang au prix total de 885 \$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement lorsque les travaux auront été faits.

17- CHANGEMENT DE TROIS BORNES-FONTAINES – APPROBATION RÉSOLUTION NUMÉRO 110-05-23

Considérant que trois bornes-fontaines doivent être changées, car elles ne sont plus fonctionnelles;

Considérant les recommandations effectuer par Yves Bérard, Responsable des travaux publics;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard Appuyé par Frédéric Lussier Et résolu à l'unanimité

D'autoriser Yves Bérard à faire l'achat des pièces pour la réparation de la borne-fontaine à la compagnie Emco Corporation;

De mandater Excavation Luc Beauregard inc. pour la réparation de la borne-fontaine à un taux horaire selon l'équipement utilisé;

De payer les factures une fois les travaux terminés.

18- ACHAT ET INSTALLATION D'UN NOUVEL ENREGISTREUR DE DONNÉES POUR LES ÉTANGS AÉRÉS – MANDAT À ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC. RÉSOLUTION NUMÉRO 111-05-23

Considérant que nous devons changer l'enregistreur de données au étangs aérés;

Considérant la soumission de la compagnie Électro-Concept P.B.L. inc.;

Il est proposé par Jean Provost Appuyé par Georges-Étienne Bernard Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat et l'installation d'un enregistreur de données pour remplacer celui qui est non fonctionnel aux étangs aérés, de la compagnie Électro-Concept P.B.L. inc., au coût de 2 510,40\$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement de la facture une fois les travaux terminés.

19- AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES PLATES-BANDES MUNICIPALES – MANDAT À AMÉNAGEMENT PIERRE MORIN RÉSOLUTION NUMÉRO 112-05-23

Considérant que le Conseil désire rafraîchir les plates-bandes situées à différents endroits sur le territoire;

Considérant l'offre de services de l'entreprise Aménagement Pierre Morin pour les travaux à faire selon les directives données par le Conseil à cet effet;

Il est proposé par Frédéric Lussier Appuyée par Myriam La Frenière Et résolu à l'unanimité

De mandater l'entreprise Aménagement Pierre Morin pour effectuer le ménage des plates-bandes, incluant la fertilisation, la pose du paillis et la taille des arbustes aux différents endroits, au coût d'environ 2 000 \$ plus les taxes, tel que décrit dans le document remis par le fournisseur;

D'autoriser le paiement des travaux tel que proposé par l'entrepreneur, une fois ceux-ci terminés.

20- ENTRETIEN DU BASSIN DE RÉTENTION D'EAU DANS LE SECTEUR DE LA RUE LÉPINE - MANDAT RÉSOLUTION NUMÉRO 113-05-23

Considérant la résolution numéro 131-05-21, adoptée le 4 mai 2021 en lien avec l'aménagement du bassin de rétention d'eau dans le secteur de la rue Lépine;

Considérant l'offre de service reçu de l'Association Opération PAJE (Partenariat, Action, Jeunesse, Environnement);

Il est proposé par Myriam La Frenière Appuyée par Frédéric Lussier Et résolu à l'unanimité

De mandater l'Association Opération PAJE pour faire l'entretien du bassin de rétention d'eau dans le secteur de la rue Lépine, tel que mentionné sur leur offre de service, au coût de 3 052\$;

D'autoriser le paiement une fois que les travaux seront terminés.

21- AVIS D'INTENTION AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS – DEMANDE DE DÉMOLITION DE LA RÉSIDENCE SISE AU 195, 5^E RANG, LOT 3 698 578 – APPRÉCIATION DU CONSEIL MUNICIPAL RÉSOLUTION NUMÉRO 114-05-23

Considérant qu'une demande de démolition en bonne et due forme a été déposée au bureau municipal concernant l'immeuble sis au 195, 5e Rang le 4 avril 2023;

Considérant que le règlement 295-23 régissant la démolition d'immeuble a été adopté le 4 avril 2023, mais qu'il n'est pas entré en vigueur à cette date;

Considérant que l'avis de motion pour le règlement 295-23 régissant la démolition d'immeuble n'a pas pour effet d'empêcher la délivrance d'un permis ou d'un certificat pendant le processus d'adoption;

Considérant que le comité de démolition prévu au Règlement 295-23 n'a pas encore été nommé;

Considérant qu'un avis d'intention de démolition doit être soumis au ministère de la Culture et des Communications concernant le projet de démolition;

Considérant que le bâtiment visé par la demande a été construit avant 1940 ;

Considérant l'état de dégradation avancer du bâtiment et de ses fondations ;

Considérant le projet de remplacement proposé ;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Myriam La Frenière Et résolu à l'unanimité

D'appuyer le projet de démolition de la résidence sise au 195, 5^e Rang présenté au ministère de la Culture et des Communications.

22- CPTAQ – REMPLACEMENT DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 87-04-23 – APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ALIÉNATION DU LOT 3 408 237, 206, ROUTE 137 APPARTENANT À JACQUES JOYAL RÉSOLUTION NUMÉRO 115-05-23

Considérant que la demande d'autorisation vise la vente du lot 3 408 237 d'une superficie de 5,43635 hectares, appartenant à Monsieur Jacques Joyal;

Considérant que Monsieur Joyal est également propriétaire des lots 3 405 435 et 3 405 437 contigu au lot 3 408 237;

Considérant que les lots 3 405 435 et 3 405 437 sont entièrement utilisés à des fins résidentielles depuis 1987 et 1976;

Considérant que le propriétaire ne souhaite pas conserver de parcelle de terrain utilisé à des fins agricoles;

Considérant que la demande n'affectera pas l'homogénéité du milieu, des exploitations agricoles et ne présentera aucune contrainte supplémentaire pour l'agriculture;

Il est proposé par Frédéric Lussier Appuyé par Rosaire Phaneuf Et résolu à l'unanimité

D'appuyer la demande d'autorisation déposée à la CPTAQ pour l'aliénation et la vente du lot 3 408 237 appartenant à Monsieur Jacques Joyal;

De remplacer la résolution numéro 87-04-23, adoptée le 4 avril 2023 par la résolution numéro 115-05-23, adoptée le 2 mai 2023.

23- EMBAUCHE DES ARBITRES DE SOCCER POUR LA SAISON ESTIVALE 2023 RÉSOLUTION NUMÉRO 116-05-23

Considérant que le début de la saison de soccer 2023 débute le 22 mai;

Considérant que nous devons faire l'embauche des arbitres pour la saison estivale 2023;

Considérant les recommandations faites par la coordonnatrice des loisirs, Marie-Soleil Gaudreau;

Il est proposé par Frédéric Lussier Appuyé par Mélanie Simard Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche des arbitres suivants pour la saison de soccer 2023 :

Arbitres:

Camille Schreyer Malik Bergeron Alek Béchette Émily Bernard

De fixer la rémunération pour les postes d'arbitres selon le barème suivant :

Officiels – par partie : Juges de lignes – par partie

U6-U8 19,00 \$ -U10 21,00 \$ -

U12-U14 23,00 \$ U12-14 17,00 \$

24- AMÉNAGEMENT DE DEUX NOUVEAUX TERRAINS DE VOLLEYBALL – APPROBATION RÉSOLUTION NUMÉRO 117-05-23

Considérant que la Municipalité souhaite aménager un nouveau terrain de volleyball et déménager le terrain existant près du grand terrain de soccer;

Considérant qu'une somme d'argent dans le compte Revenus reportés FPTJ (Fond de parc et terrain de jeux) est disponible pour des projets loisirs;

Il est proposé par Mélanie Simard Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité

De mandater les entreprises B.J.B. inc. pour l'achat et l'installation de matériaux électrique pour l'éclairage du terrain de volleyball au coût de 20 390\$, plus les taxes;

De mandater Patrick Archambault Transport inc. pour l'achat et la livraison du sable de volleyball, au coût de 29\$/tonne;

D'autoriser la coordonnatrice des loisirs et la directrice générale à engager des dépenses en lien avec l'aménagement de ses deux terrains de volleyball;

D'affecter le compte Fond de parc et terrain de jeux pour les paiements de factures.

D'autoriser le paiement des factures une fois les travaux terminés.

25- DIVERS

Aucun point n'a été ajouté.

26- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MRC - Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 12 avril 2023

MRC - Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du comité administratif du 25 avril 2023

MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 8 mars 2023

MRC – Résolution numéro 23-04-95 – Règlement 23-631 – SAR (Bâtiments patrimoniaux – Démolition) – Adoption

MRC – Résolution 23-04-96 – Règlement numéro 23-632 (Plan conjoint de gestion des matières résiduelles) - Adoption

MUNICIPALITÉ DE BURY – Résolution numéro 2023-04-070 – Demande pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS – Résolution 2023-052 – ministère de la Culture et des Communications – demande pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR – Résolution 2023-02-719 – demande d'appui – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances

MUNICIPALITÉ DE NEWPORT – Résolution 2023-044 – Résolution d'appui bâtiments patrimoniaux / assurance – Ministère de la Culture et des Communications

VILLE D'ÎLE-CADIEUX – Résolution 23-03-06 – Résolution pour appuyer la demande au ministère de la Communication et de la Culture d'intervenir afin de garantir l'assurabilité des immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE – Résolution 2023-04-74 – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances – Appui

MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE – Résolution 2023-04-67 – Demande d'appui pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

MUNICIPALITÉ DE MANSEAU – Résolution numéro 2023-04-03 5671 – Ministère de la Culture et des Communications – Demande pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

MUNICIPALITÉ DE LANTIER – Résolution 2023-04-080 – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances – Appui

MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE – Résolution numéro 2023-04-086 – Appui – Assurabilité des bâtiments patrimoniaux

VILLE DE SAINT-HYACINTHE – Résolution 23-207 – Dépôt et adoption du projet de règlement 349-13 modifiant le Règlement numéro 349 relatif au plan d'urbanisme en ce qui a trait à l'implantation d'un abattoir

VILLE SAINT-HYACINTHE – Résolution 23-217 – Cour municipale de Saint-Hyacinthe – Impacts de la non-signification des constats d'infraction émis par la Sûreté du Québec – Dénonciation

MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS – Résolution 2023-04-057 – Appui – Assurabilité des bâtiments

MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES – Résolution 2023-04-129 – Demande pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

VILLE DE MERCIÉR – Résolution 2023-04-184 – Ministère de la Culture et des Communications – Demande pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

MUNICIPALITÉ DE COLOMBIER – Résolution 2023-04-11-56 – Demande d'appui pour garantir l'assurabilité des immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

VILLE DE L'ASSOMPTION – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances – Appui

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE – Résolution 2023-04-58 – Appui d'un collectif de signataires élus concernant la dénonciation d'action d'intimidation au sein de l'appareil municipal

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES – Résolution 23-04-72 – Municipalité de Saint-Gervais – Demande de bonification des programmes gouvernementaux – Appui

MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN – Résolution 054-2023 – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances

MUNICIPALITÉ DE NOPTRE-DAME-DE-LORETTE – Résolution 4859.04.23 – Demande d'appui bâtiments patrimoniaux

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES – Résolution numéro 2023-04-141 – Ministère de la Culture et des Communications – Demande pour garantir l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

VILLE DE FORESTVILLE – Assurabilité des immeubles patrimoniaux – Demande d'intervention

MUNICIPALITÉ D'AUTHIER-NORD – Résolution 2023-02-14 – Demande d'appui entourant les assurances des bâtiments patrimoniaux

MUNICIPALITÉ DE CANTON MARSTON – Résolution numéro 2023-23 / 10.04 – Demande d'appui – MRC des Maskoutains

VILLE DE MACAMIC – Résolution 2023-04-105 – Ministère de la Culture et des Communications – Demande pour garantir l'assurabilité de tus les immeubles patrimoniaux à coût raisonnable

JULIE ALLARD – Demande de révision prix de location du gymnase de la Municipalité de La Présentation

27- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION NUMÉRO 118-05-23

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Georges-Étienne Bernard Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h14.

Louise Arpin	Josiane Marchand
Mairesse	Directrice générale et greffière-trésorière